



# LE POTENTIEL PARTICIPATIF DES Enr

*Pour se détourner d'une épargne fossile ou fissile...*



Journées d'été EELV - Août 2012

Jean-Yves GRANDIDIER – Claudio RUMOLINO



# INTRODUCTION

## *Pourquoi des mécanismes participatifs pour le développement des Enr ?*

- Permettre aux habitants et aux collectivités de bénéficier directement d'une richesse générée sur leur territoire
- Les énergies renouvelables représentent une ressource locale et inépuisable. Chaque territoire possède des gisements.
- C'est un choix qui découle d'une nouvelle vision du marché de l'énergie dans lequel chaque consommateur est un potentiel producteur, par investissements directs ou indirects.
- Obtenir que ces projets soient désirés par les acteurs locaux, vus comme une opportunité, sans hostilité a priori.
- Donner un nouvel élan à toutes les filières EnR.
- Trouver une nouvelle ressource financière
- Impulser un produit d'épargne éthique à large échelle, branché sur des actifs réels, productifs et identifiables, répondant au souci légitime de traçabilité des investissements.



# LES PROJETS PARTICIPATIFS

- Les différentes formes d'investissements participatifs
- SCHEMA DE PARTENARIAT CITOYEN
- L'épargne de proximité dédiée aux Enr
- L'investissement dans la production d'Enr comme levier financier pour la rénovation énergétique des logements
- Estimation des investissements au niveau national

Journées d'été EELV - Août 2012

Jean-Yves GRANDIDIER – Claudio RUMOLINO



# L'investissement participatif

- Impact sur les politiques nationales . Grandes libertés en pratique
- Les formes participatives
- La participation privée



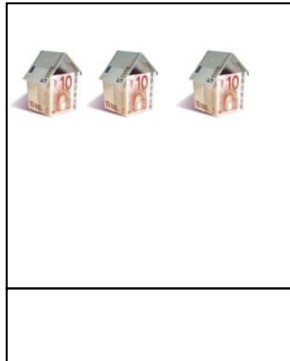
Sociétés de projet

Fonds propres

Prise de participation / Obligations



Collectivités territoriales



Investisseurs privés

**SEM1** <sup>1</sup>

**HOLDING (SAS, SARL, ...)**

1. SEM = Société d'Economie Mixte





# Schéma de partenariat citoyen

À l'attention des investisseurs locaux porteurs d'un projet citoyen de production d'énergie ou désireux d'y investir.

- Dispositif de sécurisation pour la suppression des risques liés :
  - > au développement de projet,
  - > aux retards et surcoûts de chantier,
  - > à l'exploitation (aléas gisement, maintenance industrielle, etc.)

Journées d'été EELV - Août 2012

Jean-Yves GRANDIDIER – Claudio RUMOLINO



# Société(s) de projet

## « Energie Citoyenne »

- Récupère les baux et PC
- contracte un emprunt bancaire
- 1 employé à temps plein dédié au projet

création



Réalise la phase de développement et signe lettre d'intention avec investisseurs

Cession

fonds

## Investisseurs locaux

(participatif, collectivités, cigales, coopératives, épargne citoyenne...)

Contrat de concession

Loyer de la concession

création

Construction du parc



Exploitation

# Société d'exploitation

## « A Bon Port »

- Récupère la convention de raccordement, le contrat d'achat et les baux PdL
- Paie un loyer couvrant :
  - le remboursement de l'emprunt
  - les salaires de l'employé permanent
  - le rendement assuré pour un taux à convenir



# L'épargne de proximité dédiée aux EnR

Journées d'été EELV - Août 2012  
Jean-Yves GRANDIDIER – Claudio RUMOLINO

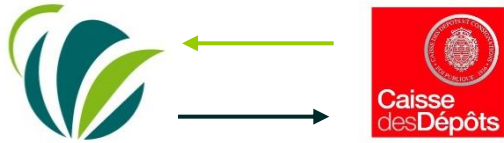


## La démarche participative

- Les participants
- Le schéma participatif
- La rémunération

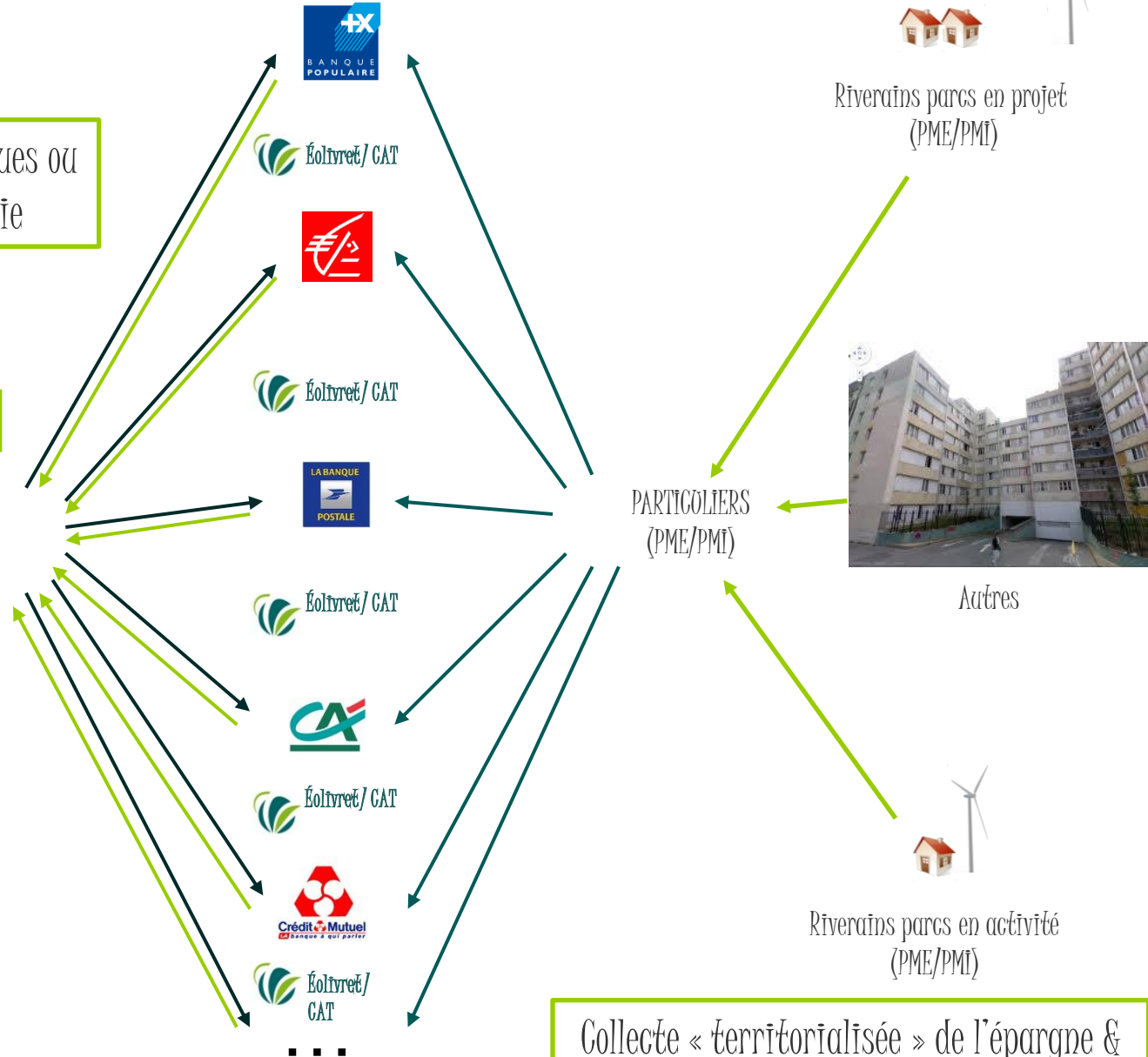
Investissement direct par les banques ou centralisé par fonds de garantie

Mise à disposition de fonds



Emprunt ou obligations

## Banques de détail

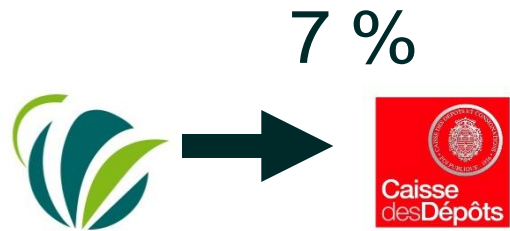


Collecte « territorialisée » de l'épargne & des excédents de trésorerie

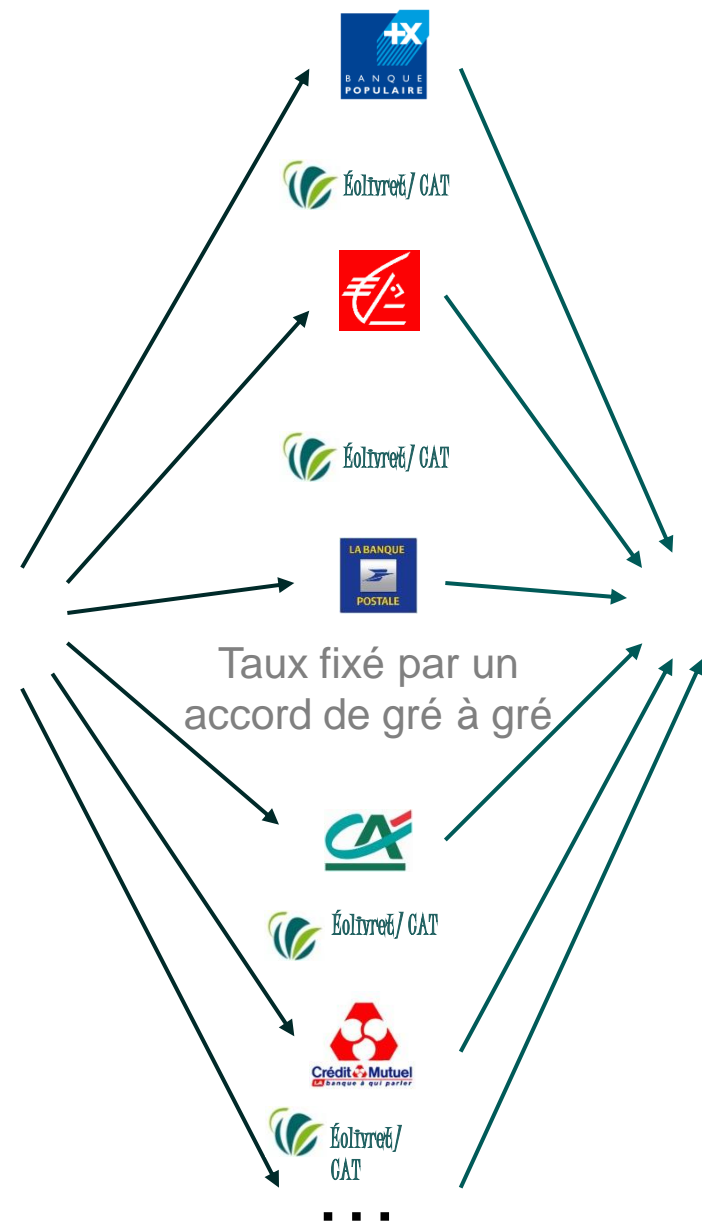


## La démarche participative

- Les participants
- Le schéma participatif
- **La rémunération**



## Banques de détail



PARTICULIERS (PME/PMI)

Prime inauguration

Riverains parcs en projet (PME/PMI)



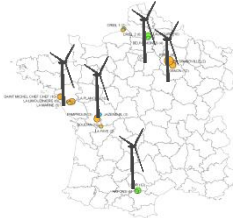
Autres

3 % net minimum

Riverains parcs en activité (PME/PMI)

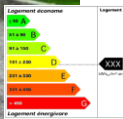


## Remontée de liquidités



Parcs en activité

# La rénovation énergétique via la coopérative d'habitants (ou la copropriété)



Journées d'été EELV - Août 2012

Jean-Yves GRANDIDIER – Claudio RUMOLINO





Banques

Eco-PTZ : 30 000 €



Particulier

Adhésion



Coopératives d'habitants

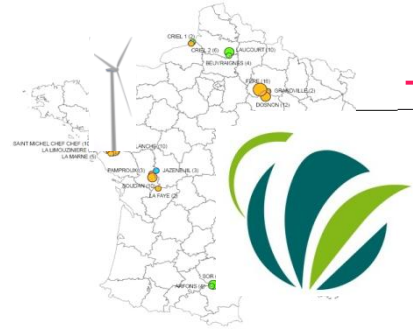
CEE

Financement  
Complémentaire  
(1/3 du PC)

Ressources  
Financières

Rémunération  
Obligations  
(2/3 du PC)

Panier Obligatoire  
sociétés EnR



Prêt complémentaire (PC)  
Échéances = rémunération



Rénovation bâtiment

Rénovation  
énergétique



Travaux de rénovation

AMOa - AMOe



# Estimation des investissements dans les EnR au niveau national

Journées d'été EELV - Août 2012  
Jean-Yves GRANDIDIER – Claudio RUMOLINO



# Quels besoins de financement pour 1 500 MW/an ? Estimation

- o Sur la base d'un financement à hauteur de 2 à 2,5 Milliards €
- o Besoin en FP correspondant à environ 450 Millions €
- o Hypothèse : 1/3 des fonds propres apporté par livret d'épargne ou CAT, soit 150 Millions € :
  - 100 000 Livrets ou CAT répartis entre plusieurs réseaux \*
  - Pour 1 500 € d'encours moyen (EM) \*\*
- o Rémunération à 4 % brut pour les épargnants (3 % net), soit un revenu égal à 1 à 2 fois le montant de la CSPE payée par un foyer moyen\*\*\*
- o Rémunération des obligations ou emprunt à 7 % comprenant l'alimentation d'un fonds de garantie
- o Délais de mise en place : Année N préparation (2012 ?)
- o N1 déploiement livret / CAT
- o N2 premiers investissements
- o N3 rythme de croisière

\* Pour mémoire 1 : la seule population riveraine du portefeuille de projets Valorem concerne environ 400 000 foyers

\*\* Pour mémoire 2 : l'encours moyen du Livret A = 3 700 € pour plus de 60 millions de livrets (92 % de la population). 286 Mds € d'encours en Livret A + Livret DD.

\*\*\* sans chauffage électrique

- Les participants
- Le schéma de collecte participative
- La rémunération

Investissement direct par les banques ou centralisé par fonds de garantie

Mise à disposition de fonds

Producteurs EnR

Fonds de garantie\*

Emprunt ou obligations

Réseaux bancaires adhérant aux dispositifs

Néo-Livret / CAT



Néo-Livret / CAT



Néo-Livret / CAT



Néo-Livret / CAT



Riverains parcs en projet (PME/PMI)

PARTICULIERS (PME/PMI)



Autres



Riverains parcs en activité (PME/PMI)

Collecte « territorialisée » de l'épargne & des excédents de trésorerie

\* Fonds garantissant la liquidité et le capital

- Les participants
- Le schéma participatif
- La rémunération

# FLUX ANNUELS DE REVENUS



FISC



Riverains parcs en projet  
(PME/PMI)



Autres

Riverains parcs en activité  
(PME/PMI)



1 %  
1,5 M€

banques : 1,5 %  
= 2,25 M€



PARTICULIERS  
(PME/PMI)

3 % net  
= 4,5 Millions €

Bonus inauguration



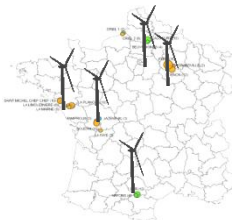
Fonds de garantie\*

FG : 1,5 %  
= 2,25 Millions €

Producteurs  
EnR

Rémunération 7 %  
= 10,5 Millions €

Remontée de liquidités



Parcs énergétiques en activité



# L'investissement participatif dans les Energies renouvelables

*Réorienter l'épargne vers les industries et les énergies d'avenir.*

*Souscrire à une richesse renouvelable.*

*Pour la mise en place d'une dynamique vertueuse de complémentarité entre production et économies d'énergie.*

*Donner à tous les Français la possibilité de participer à la transition énergétique.*

Journées d'été EELV - Août 2012

Jean-Yves GRANDIDIER – Claudio RUMOLINO

